



Reconnaissance anticipée avec un conjoint étranger.

Par **hélèneSAIT**, le **24/05/2010** à **01:30**

Bonjour,
je suis enceinte de 3 mois de mon futur mari, je suis française vivant en France et lui tunisien vivant en Tunisie. Nous voulons nous marier mais mon fiancé est en instance de divorce. Il sera fixé dans quelques semaines. J'aimerais savoir si je fais une reconnaissance anticipée à la mairie, est-ce qu'il pourra me rejoindre? et si oui dans combien de temps? Sera-t-il là pour mon accouchement?

Merci par avance